

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
CARAQUET TENUE LE MARDI 16 AOÛT 2016 À 18 h 30 À  
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

---

**SONT PRÉSENTS** : le maire Kevin J. Haché et les membres : Jean-Guy Blanchard, Camille Gionet, Rosaire Labrie, Marie-Soleil Landry, Daniel Mallet, Mariette Paulin et Yves Roy.

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS** : Julie Jacob, secrétaire municipale et Aline Landry, gestionnaire des arrêtés.

Monsieur le maire Kevin J. Haché appelle l'assemblée à l'ordre vers 18 h 31.

2016-216

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adoptée

2016-217

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2016-218

Demande d'avis à la  
Commission de services  
régionaux de la Péninsule  
acadienne – Variété Caraquet

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu de demander à la Commission de services régionaux son avis écrit quant à la demande de modification au plan municipal et à l'arrêté de zonage concernant la demande de Variété Caraquet. Adoptée

2016-219

Résolution autorisant  
l'émission d'un permis  
provisoire – Variété Caraquet

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu que la Ville de Caraquet appuie la demande de Variété Caraquet pour l'obtention d'un permis provisoire afin d'exploiter un commerce de vente de meubles sur les lots portant les NID 20733861 et 20385126, incluant l'aménagement intérieur, une rampe de réception de marchandise (à 7 m au lieu de 10,5 m d'une rue publique), un espace de chargement/déchargement et des cases de stationnement sur le NID 20733861, conditionnel à ce que la demande de rezonage de Variété Caraquet soit acceptée.

De plus, il est résolu que la Ville de Caraquet s'engage d'avance, advenant que la situation devenait dérogatoire à la Loi suite à l'échec d'un processus de rezonage ou de toute autre mesure prise afin de rendre légale la situation, à mandater la Commission des services régionaux d'entreprendre des procédures légales nécessaires et ceci, aux frais de la municipalité. Adoptée

2016-220

Résolution d'arrêt des  
procédures – André Archer

Sur proposition du conseiller Camille Gionet et appuyée par le conseiller Daniel Mallet;

**CONSIDÉRANT QU'**une résolution a été prise le 5 octobre 2015 suite à une infraction constatée par la Commission de services régionaux sur la propriété située au 45, rue Lavigne à Caraquet portant le numéro d'identification (NID) 20789483;

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire s'est conformé en érigeant une clôture;

**IL EST RÉSOLU** de cesser les procédures légales envers Monsieur André Archer.

OUI – six (6)

NON – 1 (un) – le conseiller Rosaire Labrie

Adoptée

2016-221

Noms de rue – dossier  
Grande Allée

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry;

**CONSIDÉRANT QUE** le changement de nom de rue s'impose en raison de la confusion créée par l'appellation Grande Allée que l'on a attribuée à au moins trois sections séparées, ce qui cause une grande confusion et un danger possible pour les appels au service 911;

**CONSIDÉRANT QUE** la section de la rue Grande Allée située entre la rue des Patriotes et la rue Lacroix doit changer de nom;

**CONSIDÉRANT QUE** cette section de ladite rue se trouve sur la parcelle de terre appartenue par Joseph F. Lacroix;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs citoyens habitant cette rue ont suggéré que celle-ci porte le nom de rue Maria;

**CONSIDÉRANT QUE** Maria est le nom d'une des filles de Joseph F. Lacroix, née en 1911 et décédée en 1998;

**CONSIDÉRANT QUE** Maria est un nom facilement identifiable et souvent donné aux enfants de la paroisse pendant plusieurs générations;

**CONSIDÉRANT QUE** la section de la rue Grande Allée située entre la rue des Patriotes et l'Allée des Albert doit également changer de nom;

**CONSIDÉRANT QUE** Michel Parisé reçoit, en 1784, 500 acres de terre sur la Grande Grant de Caraquet devenant ainsi une des trente-quatre familles fondatrices de Caraquet;

**CONSIDÉRANT QUE** des descendants du fondateur habitent toujours à Caraquet, sur la même concession de terre que la famille reçut lors de la Grande Grant;

**CONSIDÉRANT QUE** la section de la rue proposée pour s'appeler « rue Parisé » traverse pour presque toute sa longueur la concession originale de la famille Parisé;

**II EST RÉSOLU** que la section de la rue Grande Allée actuellement située entre la rue des Patriotes et la rue Lacroix soit renommée « rue Maria » et que la section de la Grande Allée actuellement située entre la rue des Patriotes et l'Allée des Albert soit renommée « rue Parisé ». Adoptée

2016-222

Lecture et adoption des procès-verbaux

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu d'adopter les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 18 juillet 2016 et de l'assemblée extraordinaire du 25 juillet 2016. Adoptée

2016-223

Questions non réglées découlant de ces procès-verbaux

Le conseiller Rosaire Labrie demande quelles sont les prochaines étapes dans la demande de rezonage de Bocar Racing. La secrétaire municipale répond être en attente de l'approbation du Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux. Aussitôt celle-ci obtenue, les arrêtés seront enregistrés et officiellement valides.

Le conseiller Rosaire Labrie croit que la municipalité devrait faire quelque chose de bien avec le terrain ayant accès à la baie à la Ste-Anne. Le maire répond qu'on en discutera à une prochaine session de travail. Il mentionne également que des affiches devraient être installées à la côte Foley, indiquant qu'elle est interdite aux campeurs.

Le conseiller Jean-Guy Blanchard demande des nouvelles concernant Épicerie Ste-Anne. Le maire lui répond que les démarches sont entreprises pour l'acquisition et qu'on devrait avoir des nouvelles sous peu.

2016-224

Exposés des membres du conseil

La conseillère Marie-Soleil Landry mentionne que malgré qu'aucun chiffre ne soit disponible à ce jour, le Festival acadien a connu une très bonne 54<sup>e</sup> édition.

2016-225

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle.

2016-226

Suivi des dossiers

Le conseiller Yves Roy trouve inacceptable que le gouvernement ne prévoit pas installer de barrières aux clôtures de la nouvelle voie de contournement. Le conseiller Jean-Guy Blanchard renchérit en disant que le tourisme de VTT est très présent à Caraquet et que les clôtures empêcheront ces derniers d'accéder au centre-ville. Il dit en avoir discuté avec le ministre Denis Landry et notre député Hédard Albert ce matin même. Ces derniers lui ont confirmé qu'aucune barrière n'est prévue. Le conseiller Yves Roy croit qu'une rencontre avec le Ministre des Transports est nécessaire. Le maire mentionne qu'une rencontre est déjà prévue le 31 août.

2016-227

Présentations et interventions du public

Aucune présentation ni intervention du public


2016-228

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Yves Roy, il est résolu de lever l'assemblée. Et la séance est levée à 19 h 02.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE

  
JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE